

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **1. POUVOIR ADJUDICATEUR**

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : [contact@ville-avallon.fr](mailto:contact@ville-avallon.fr)

### **2. OBJET DU CONTRAT CADRE**

SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS PLOMB – PROGRAMME 2017 et 2018

**Contrat cadre mono-attributaire à bons de commande :**

Le contrat est mono-attributaire, passé à prix unitaire et réglé selon le mode de l'accord-cadre à bons de commande. Les montants minimum et maximum sont les suivants :

↳ Montant minimum du contrat cadre : 41.000,00 € H.T.

↳ Montant maximum du contrat cadre : 82.000,00 € H.T.

### **3. PROCEDURE DE PASSATION**

Contrat cadre mono-attributaire à bons de commande passé selon la procédure adaptée (*articles 27 – 78 – 79 – 80 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016*)

### **4. LIEU D'EXECUTION :**

Différentes voies communales sur le territoire de la Commune d'Avallon

### **5. VARIANTE ET PRESTATION SUPPLEMENTAIRE :**

Les variantes sont interdites. Pas de prestation supplémentaire (option)

### **6. ALLOTISSEMENT – TRANCHES**

Les travaux sont répartis en un lot unique. Aucun fractionnement en tranche n'est prévu.

### **7. DUREE DU CONTRAT**

A compter de la date de réception de la notification jusqu'au **31 décembre 2018**.

### **8. DELAI D'EXECUTION :**

Déterminer sur chaque bon de commande

### **9. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX**

SEPTEMBRE – OCTOBRE 2017

### **10. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**11. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :**

Détail figurant au règlement de la consultation.

**12. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES**

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

**13. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES**

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

Le contrat sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques .....60 points
- Note méthodologique et valeur technique .....40 points

**14. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Services Techniques Municipaux de la Ville d'Avallon – Tél. 03.86.34.93.25 –  
Bernard RAPPENEAU - e-mail : [bernard.rappeneau@ville-avallon.fr](mailto:bernard.rappeneau@ville-avallon.fr)

**15. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET OU DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE**

Ville d'Avallon - Service Achats – Marchés Publics  
37, Grande Rue A. Briand - 89200 AVALLON – ☎ : 03.86.34.84.17  
e-mail : [marchespublics@ville-avallon.fr](mailto:marchespublics@ville-avallon.fr)

Envoi sous format papier : sous pli cacheté portant la mention  
**SUPPRESSION BRANCHEMENTS PLOMB – PROGRAMMES 2017 - 2018 –  
*ne pas ouvrir***

Consultable et téléchargeable et dépôt d'offre par voie électronique  
[www.e-bourgogne.fr](http://www.e-bourgogne.fr) réf. **BRANCHPLOMB20172018**

**16. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**

**18 septembre 2017 à 17 h 00**

**17. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS**

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

**18. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION**

09 août 2017